

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Direction des affaires maritimes

Décision du 13 août 2015 désignant l'autorité administrative compétente pour viser l'effectif de navires immatriculés au registre de Wallis-et-Futuna

NOR : DEVT1519601S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu la convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (ensemble une annexe), faite à Londres le 1^{er} novembre 1974, ensemble les protocoles et amendements à la convention, publiée par le décret n° 80-369 du 14 mai 1980 ;

Vu la convention du travail maritime (ensemble quatre annexes) de l'Organisation internationale du travail, adoptée à Genève le 7 février 2006, publiée par le décret n° 2014-615 du 13 juin 2014 ;

Vu le code des transports, notamment ses articles L. 5522-2 et L. 5785-1 ;

Vu le décret n° 67-432 du 26 mai 1967 relatif aux effectifs à bord des navires de commerce, de pêche et de plaisance ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du 30 juin 1967 relatif aux effectifs à bord des navires de commerce, de pêche et de plaisance,

Décide :

Article 1^{er}

En application de l'article 1^{er} de l'arrêté du 30 juin 1967 susvisé, le directeur départemental des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône est compétent pour viser l'effectif des navires listés en annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 13 août 2015.

Pour la ministre et par délégation :
L'adjoint à la directrice des affaires maritimes,
H. BRULÉ

ANNEXE

LISTE DES NAVIRES IMMATRICULÉS À WALLIS-ET-FUTUNA DONT L'EFFECTIF EST SOUMIS AU VISA DU DDTM DES BOUCHES-DU-RHÔNE EN APPLICATION DE L'ARRÊTÉ DU 30 JUIN 1967

NUMÉRO OMI	CALL SIGN	NOM NAVIRE
9704130	FIRS	LYRIAL
8914216	FGZZ	LE PONANT
9502506	FLSY	LE BOREAL
9502518	FLTU	L'AUSTRAL
9641675	FIHV	LE SOLEAL
90074491	FNIR	CLUB MED 2